

# Sécheresses en Éthiopie : un programme de travail rémunéré pour réduire la vulnérabilité

L'Éthiopie est régulièrement éprouvée par la sécheresse et la famine. En 1984-1985, la guerre et la sécheresse avaient provoqué une crise alimentaire qui s'était soldée par près d'un million de morts – une tragédie dont le pays ne s'est pas complètement relevé à ce jour. En 1999-2000, quelque 8 millions d'habitants ont à nouveau été frappés par le manque de pluie. Au début de l'été 2003, plus de 12 millions d'Éthiopiens dépendaient de l'aide extérieure à cause des effets combinés de la sécheresse, de la misère et de la pandémie de VIH/sida.



Une bénéficiaire du programme d'emplois de la Croix-Rouge éthiopienne reçoit sa rétribution en espèces.

La plus grande partie de la population vit de l'élevage ou des cultures pluviales. D'année en année, les habitants s'appauvrissent en raison des sécheresses récurrentes. Trop démunis pour pouvoir laisser les terres reposer et se revitaliser, les paysans participent malgré eux à la dégradation des sols. Dans le nord montagneux, l'érosion est catastrophique. La baisse de rendement des pâtures et le manque d'eau déciment les troupeaux, s'ils n'ont pas été bradés auparavant dans un dernier recours pour survivre. L'année dernière, le prix des céréa-

les a doublé pendant que le cours du bétail chutait de moitié, une conjonction fatale pour des communautés déjà misérables.

Les organisations humanitaires ont compris que la distribution de millions de tonnes d'aide alimentaire lors de chaque crise n'est pas une solution. Il ne suffit pas de sauver des vies à court terme, il faut aussi s'attaquer aux causes profondes de ces catastrophes récurrentes. Partant de là, on a expérimenté avec succès des programmes de travail rémunéré, en lieu et place des distributions alimentaires. Cette approche présente plusieurs avantages: elle procure aux plus vulnérables de l'argent dont ils ont désespérément besoin;

elle leur évite d'avoir à vendre des biens vitaux comme le bétail ou les outils; elle permet aux plus pauvres d'acheter de la nourriture, stimulant ainsi l'économie locale et encourageant les cultivateurs à produire davantage; enfin, elle contribue à réduire les risques associés aux catastrophes car le travail effectué est axé sur les mesures de prévention.

## Le programme

La région du Sud-Wollo, située au nord de l'Éthiopie, est particulièrement sujette à l'insécurité alimentaire. Ses habitants, qui vivent essentiellement de l'élevage et de l'agriculture, ont été forcés par des sécheresses à répétition à se défaire de biens de production essentiels, ce qui les a plongés dans une misère difficilement réversible. La situation est aggravée par l'érosion des sols, qui augmente d'autant la pression sur les terres encore exploitables.

En octobre 2000, la Croix-Rouge éthiopienne a lancé un programme visant à réduire la vulnérabilité de la population à la sécheresse. Elle a investi USD 760 000 au bénéfice de 62 000 habitants des districts d'Ambassel et de Kutaber sous forme de rémunérations en échange de travaux d'intérêt public – construction de routes, aménagement de cultures en terrasse, construction de digues, protection des sources, etc. – tout en poursuivant les distributions alimentaires pour les personnes qui ne pouvaient pas participer à ces chantiers.

## Principaux bénéfices

**Gestion améliorée de l'alimentation** – En remplaçant l'aide alimentaire par une aide financière, on donne aux ménages la possibilité de choisir quels aliments acheter, quand et en quelle quantité.

### Sécurité alimentaire à long terme

L'aménagement en terrasses de 143 ha de terres cultivables et la construction d'une cinquantaine de digues ont contribué à limiter l'érosion, à augmenter la couche d'humus, à accroître le taux d'humidité et la fertilité des sols et, par voie de conséquence, à améliorer la productivité.

**Consolidation des moyens d'existence** – La construction d'une centaine de kilomètres de routes a facilité l'accès des cultivateurs et des éleveurs aux marchés locaux où ils peuvent vendre et acheter des produits.

**Des habitants en meilleure santé** – Un meilleur réseau routier signifie un accès plus rapide aux centres de santé. Des sources plus pures signifient une eau de meilleure qualité et, par conséquent, moins de maladies.

**Des animaux en meilleure santé** – Grâce à l'amélioration de la productivité des sols et de la qualité de l'eau, les animaux domestiques jouissent d'une meilleure santé. Les bénéficiaires peuvent également acheter des chèvres avec l'argent qu'ils reçoivent.

**Préservation des biens essentiels** – Le programme a évité aux bénéficiaires d'avoir à vendre des biens de production essentiels comme leur bétail ou leurs outils.

## Les leçons de l'expérience

La Croix-Rouge éthiopienne dispose d'un vaste réseau de volontaires locaux qui ont la capacité de mobiliser et d'encadrer des communautés souvent très isolées. Leurs services ont représenté un précieux complément à ceux du Gouvernement, qui a fourni un appui technique mais qui n'était pas en mesure d'accéder aux populations concernées.

Grâce à leur implantation au sein des communautés locales, les volontaires de la Croix-Rouge sont particulièrement bien placés pour évaluer les risques qui menacent ces dernières. Ils ont mis à profit ce lien privilégié pour aider les villageois à concevoir des mesures locales de prévention.

Le fait de recevoir de l'argent plutôt que de la nourriture a donné aux bénéficiaires une plus grande autonomie. Ils pouvaient choisir, par exemple, d'acheter à manger ou d'investir dans des plans de sécurité alimentaire à long terme en se procurant des outils ou du bétail. À pratiquement 100 pour cent, ils ont déclaré préférer cette forme d'assistance à la simple aide alimentaire.

La crainte que la mise en circulation d'argent n'entraîne une augmentation des prix des denrées alimentaires s'est avérée infondée. Néanmoins, l'évolution des prix sur les marchés doit être surveillée de semaine en semaine. Si on devait constater un phénomène d'inflation, il faudrait opter pour un programme "travail contre nourriture".

Dans la plupart des cas, le montant moyen des rétributions (USD 12 par personne) n'était toutefois pas suffisant pour pouvoir investir dans l'acquisition de nouveaux biens de production. Il a simplement évité aux bénéficiaires d'avoir à vendre des biens encore en leur possession. Le montant des rémunérations devrait par conséquent être augmenté dans le cadre de futurs programmes de même nature.

Les participants n'ont pas reçu suffisamment d'outils ou de matériaux pour pouvoir construire des aménagements de haute qualité. Les futurs programmes de travail rémunéré devraient donc prévoir un investissement supérieur dans ce domaine.

Il est plus facile et plus rapide de distribuer de l'argent que de la nourriture, mais ce système a suscité quelques craintes quant aux responsabilités individuelles.

Cependant, il ne semble pas que l'argent ait été utilisé à des fins autres que celles qui étaient prévues (alcool, par exemple).

Les programmes d'emplois rétribués sont plus spécialement indiqués quand le principal problème réside dans l'accès à la nourriture, et non pas dans sa disponibilité.

## Conclusion

En offrant aux communautés touchées par la sécheresse la possibilité d'obtenir de l'argent plutôt que de la nourriture, la Croix-Rouge éthiopienne les a aidées à préserver leurs moyens d'existence. Les bénéficiaires avaient la possibilité de décider comment l'argent serait le plus utilement employé. Les travaux effectués dans le cadre du programme ont par ailleurs contribué à protéger les communautés concernées contre les menaces à long terme que représentent l'érosion des sols et de futures sécheresses. Forte de cette expérience, la Croix-Rouge éthiopienne a lancé un programme similaire pour répondre à la crise alimentaire de 2003.



*Une bénéficiaire du programme d'emplois achète de la nourriture au marché local.*

**Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec :**

**Croix-Rouge éthiopienne**  
P.O.Box 195, Addis Abeba (Ethiopie)  
Tel: +251 (1) 159 074  
Fax: +251 (1) 512 643  
Courriel : [ercs@telecom.net.et](mailto:ercs@telecom.net.et)

**Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
Case postale 372  
CH-1211 Genève 19 (Suisse)  
Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site Internet : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)